

L'arrivée de nouveaux habitants à Corcoué-sur-Logne a fait émerger une demande d'espaces naturels de loisirs. La fréquentation croissante et la diversification des activités de loisir sur site du bois des Bataillères témoignent de cette évolution.

Dans la continuité des actions déjà menées sur le territoire de la commune, la Mairie de Corcoué-sur-Logne souhaite que cet espace de nature au cœur de l'urbanisation bénéficie d'une gestion et d'un aménagement qui assurent la pérennité de ses richesses naturelles.

Dans ce contexte, l'acquisition du site du bois des Bataillères offre aujourd'hui à la commune une opportunité remarquable d'améliorer le cadre de vie de ses habitants tout en protégeant son environnement naturel. Le projet de préservation, d'aménagement et de valorisation du site du bois des Bataillères et de la vallée de la Logne s'inscrit parfaitement dans la dynamique de valorisation du patrimoine communal.

Tout d'abord, par sa situation à l'articulation des trois bourgs historiques de la commune (Saint-Etienne, la Benate et Saint-Jean), le bois des Bataillères bénéficie d'un emplacement idéal, à proximité immédiate des deux écoles, d'un centre d'animation labellisé CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement), de services et de zones d'habitat. La proximité d'écoles laisse entrevoir des opportunités de découverte du patrimoine et de sensibilisation à l'environnement naturel.

Enfin, le bois de Bataillères est un site naturel doté d'un patrimoine écologique et paysager mais également cynégétique qu'il convient de protéger et de valoriser. Vécu comme espace de liberté par la population, il est support d'activités sportives de plein air de plus en plus nombreuses. Abandonné par l'homme depuis des décennies, le site s'est reboisé. La nature ayant repris ses droits, elle offre une relative diversité d'habitats naturels et d'espèces qui nécessite une gestion adaptée visant la conservation et la transmission du patrimoine naturel.

Accolé à la rivière la Logne (affluent de la Boulogne), son rôle écologique n'est pas à négliger dans la constitution d'une trame, d'un maillage vert à l'échelle locale.

C'est dans ce cadre que l'élaboration d'un plan de gestion écologique et paysager du site a été réalisé par le bureau d'étude BIOTOPE en 2012 pour le bois et par le CPIE Logne et Grand-Lieu en 2013 pour la vallée de la Logne en contrebas. L'objectif était de permettre à la commune de disposer et de valoriser, sans le dénaturer, d'un site naturel exceptionnel entre ses deux bourgs.

Le plan de gestion est avant tout un document opérationnel, dont les objectifs sont:

- ★ ***améliorer les connaissances naturalistes du site ;***
- ★ ***entretenir voire restaurer les milieux et habitats naturels ;***
- ★ ***assurer une ouverture au public et faire cohabiter les usages ;***
- ★ ***mettre en valeur les qualités du site.***

Ce plan de gestion fait état de plusieurs fiches de gestion et de travaux de restauration des milieux naturels dont la grande majorité ont été mises en œuvre entre 2014 et 2016. Durant ce même temps, des suivis annuels faunistiques (amphibiens, reptiles, odonates, lépidoptères, orthoptères et oiseaux) et floristiques ont été entrepris et reconduits en 2019 et 2020 afin de pouvoir estimer, quelques années après, l'évolution des communautés d'espèces présentes au regard de la gestion mise en place. Ceci permet d'évaluer si les mesures entreprises dans le cadre du plan de gestion ont

eu un impact favorable pour la biodiversité ou au contraire si celles-ci doivent être réajustées dans les prochaines années. Au regard des résultats de ces inventaires, le CPIE Logne et Grand-Lieu travaille actuellement sur l'actualisation des fiches du plan de gestion. Par ailleurs, le CPIE a sollicité l'ensemble des habitants de la commune au travers d'une enquête afin recueillir leur perception du site et les propositions d'actions pouvant être mises en place prochainement.